

Rapport d'activités



2014

gAPP

GROUPEMENT GENEVOIS DES
ASSOCIATIONS DE PARENTS
D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE



Avec le soutien de



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Sommaire



Table des matières

Le mot de la Présidente	p. 3
Rapport d'activités du comité	p. 4
Coordination	p. 6
Commissions	p. 8
Pédibus	p. 10
Comptes et bilan 2014	p. 14
Projets 2015	p. 17
Budget 2015	p. 18
Remerciements	p. 19
Comité 2014	p. 20
Membres 2014	p. 21

Le mot de la présidente



Le GAPP a poursuivi ses activités avec un souci de continuité, mais en relevant à plusieurs reprises le changement de culture du Département en terme de communication et de concertation.

En effet, les commissions auxquelles le GAPP participait ont presque toutes été interrompues.

La collaboration a été maintenue au mieux avec nos partenaires tels que la SPG et l'association professionnelle des directeurs de l'enseignement primaire, car nécessaire pour nos trois organisations. Les séances de délégation avec la direction générale de l'enseignement obligatoire ont été maintenues.

Une réelle inquiétude s'est installée chez les parents. Les attaques permanentes contre l'enseignement primaire, la tentative de suppression de la fonction de directeur, les ressources budgétaires insuffisantes ont encouragé les parents, les enseignants et les directeurs à faire front uni pour la défense de conditions d'enseignement et d'apprentissage digne du canton de Genève.

L'introduction du mercredi matin a été l'un des points forts de cette année. Si dans l'ensemble cette mise en place s'est déroulée au mieux pour les élèves, il a fallu rester attentif à l'organisation des activités périscolaires, afin que chacun trouve ses marques après ce changement important.

Il restera à évaluer les apports, mais aussi les difficultés éventuelles de ce nouveau moment d'école.

Le projet d'école inclusive, projet phare de la législature en cours, demandera des adaptations du système scolaire pour être efficient. Les parents ont bien accueilli ce projet novateur et ambitieux, mais il reste la question des ressources nécessaires à sa mise en place. Les efforts déjà consentis depuis de longues années par les professionnels pour adapter l'école aux besoins des élèves doivent être reconnus et accompagnés des apports complémentaires indispensables. Chaque élève doit pouvoir trouver sa place dans une école qui doit continuer à lui donner une chance, quelles que soient ses compétences et la durée de son parcours scolaire.

Le projet de loi pour l'accueil à journée continue se fait encore attendre, alors que les familles ont plus que jamais besoin d'être soutenues dans une organisation de plus en plus complexe.

Finalement, alors que la pression sur les résultats scolaires augmente sans cesse et que le système se complexifie, les moyens consentis pour financer l'école se réduisent.

La formation d'un jeune n'a pas de prix, le manque de formation et la souffrance scolaire ont par contre un coût très élevé.

Pour le comité du GAPP
Sandra Capeder, présidente

Le comité a été particulièrement attentif à la mise en place du mercredi matin. Les problématiques liées aux enfants à besoins spécifiques ont aussi été largement abordées. Les questions budgétaires sont maintenant au centre des préoccupations des parents et du GAPP.

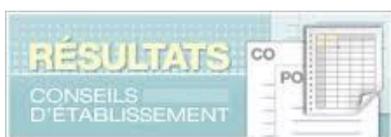
Mercredi matin



La mise en place du mercredi matin s'est effectuée sans problème majeur. L'information aux familles a pu être délivrée aux parents avant la fin de l'année scolaire et dès août par diverses voies (flyer, site internet).

L'organisation des activités para-péri scolaires a par contre soulevé des difficultés pour les parents et les associations concernées. Il faudra certainement un peu de temps pour que les choses se stabilisent.

Conseils d'établissements



Les conseils d'établissements (CoEt) ont fonctionné comme à l'ordinaire en 2014.

L'information issue des CoEt n'est toujours pas satisfaisante aux yeux des parents.

Le fait que les CoEt n'ont pas été mentionnés dans le projet de réforme de la loi sur l'Instruction publique a suscité beaucoup de craintes et de commentaires de la part des parents et du GAPP. La concertation établie depuis plusieurs années semble remise en cause avec cette décision. Le GAPP a demandé que les termes de la concertation soient précisés et désire participer à cette nouvelle définition du partenariat familles-école.

Devoirs, études surveillées



Il semble que les études surveillées se mettent en place de manière satisfaisante pour une majorité d'APE.

Le système mis en place et qui fonctionne aujourd'hui répond à une demande des parents exprimée depuis 2007.

Il reste quelques écoles dans lesquelles les études surveillées ne sont pas suffisantes en terme de nombre de places et/ou de fréquence.

Le comité du GAPP reste très attentif à ce dossier qui est une préoccupation importante pour les parents.

Partenariat - FAPECO - FAPPO



Les rencontres entre les comités GAPP et FAPECO et les réflexions qui s'en sont suivies montrent un besoin de rapprochement des deux faitières. Les dossiers communs sont identifiés et font l'objet d'études approfondies.

Une séance des délégués a eu lieu en rassemblant les délégué-es du GAPP et de la FAPECO à la satisfaction de tous.

Le GAPP et la FAPECO envisagent un rapprochement dans les années qui viennent. Un groupe de travail s'est réuni pour travailler sur cette éventualité.

Le dossier sur l'état des bâtiments scolaires regroupe les trois faitières (GAPP-FAPECO-FAPPO).

Enfants à besoins éducatifs particuliers



Les thématiques relatives aux élèves à besoins particuliers sont de plus en plus présentes dans les discussions avec le DIP. Le GAPP s'est toujours positionné comme un partenaire attentif à ces questions.

Régulièrement interpellé sur la question de la détection des troubles d'apprentissages et la mise en place de mesures, le comité a rencontré des parents d'élèves concernés par cette problématique.

A la suite de ces rencontres des pages sur le site internet du GAPP ont été créées.

Ce dossier central pour les parents d'élèves est abordé très régulièrement par le comité.

Coordination



Créée en 2007, la coordination soutient et conseille les APE. Elle coordonne les activités du comité et assure le suivi des différents dossiers, la gestion administrative et la comptabilité du GAPP et du Pédibus.

En 2014, la coordinatrice et la secrétaire ont organisé 10 comités du GAPP, 5 assemblées des délégués et rédigé leurs ordres du jour et PV. Des délégués d'APE sont venus au bureau à 17 reprises. La coordinatrice a participé à plus de 40 réunions, elle a rencontré 12 comités d'APE. Elle assume aussi les diverses rédactions, du GAPP Info, de l'Info GAPP, l'actualisation du site internet, l'élaboration et le traitement des deux questionnaires aux membres et aux parents en général.

GAPP Info et Newsletter



La nouvelle formule du bulletin du GAPP, appelée « GAPP Info » a été distribuée dans le courant de l'hiver.

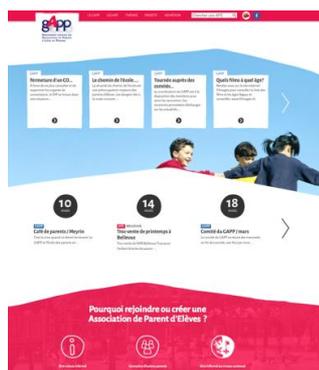
Ce journal permet de faire connaître les activités du GAPP et des APE à de nouvelles familles.

La newsletter du GAPP a été complètement revue et fait maintenant partie du site internet. Elle paraît une fois par mois et diffuse les activités des membres ainsi que des informations issues de l'actualité.

Cette nouvelle formule permet de faire des liens avec le nouveau site internet du GAPP.

Le taux d'ouverture de la newsletter du GAPP est de plus de 60%.

Site Internet



Le site internet du GAPP a été entièrement revu et repensé en 2014 grâce à l'aide financière de la Fondation Wilsdorf.

Plus moderne et adapté à tous types d'écrans, il a été pensé en fonction des membres du GAPP et permet à chacun d'entre eux de diffuser ses informations de manière attractive et professionnelle. L'agence Etienne & Etienne a imaginé et créé ce site internet.

Les statistiques de visites montrent un intérêt de la part du public puisqu'en moyenne depuis son ouverture 700 visiteurs par mois sont venus sur le nouveau site du GAPP. 3300 pages sont visitées mensuellement. Plus de 900 sessions ont été ouvertes chaque mois par environ 70% de nouveaux utilisateurs.

Par ailleurs pour compléter les moyens de communication du GAPP, une page Facebook a été ouverte.

Assemblée des délégués-es



Cinq fois dans l'année, les APE ont envoyé un ou deux représentants à l'assemblée des délégués-es.

Ces rencontres ont permis une large diffusion d'informations, un partage d'expériences et de bonnes pratiques.

A chaque assemblée auxquelles ont participé entre 25 et 41 délégués, un thème spécifique a été développé.

Cafés de parents



La collaboration avec l'École des Parents qui s'est établie en 2013, pour l'organisation d'une série de cafés de parents sur le thème des écrans et de la gestion des nouvelles technologies au sein des familles, a continué en 2014.

Quatre séances ont eu lieu au printemps dans les communes de Genève, Carouge, Bardonnex et Versoix.

En automne une séance a eu lieu en ville de Genève.

Toutes les séances ont réuni en moyenne 40 personnes. Environ 200 personnes ont ainsi pu récolter de l'information, des conseils et échanger avec d'autres parents à propos de la gestion des écrans avec les enfants.

Cette collaboration permet aussi à la coordination d'être en contact avec les APE et de rencontrer des parents.

Actions diverses



La coordination et le secrétariat ont mené les actions suivantes:

- Suivi global des membres, de leurs besoins,
- Création, diffusion et synthèse du questionnaire de rentrée scolaire,
- Intervention lors d'un atelier de formation des futurs enseignants,
- Participation au comité d'Ethnopoly Suisse et présence lors des Ethnopoly qui ont lieu dans le canton,
- Collaboration avec ICVolonteurs pour des traductions diverses et participation à la formation des intervenants communautaires du projet « MigraLingua »,
- Participation à un groupe de travail pour les bâtiments scolaires du secondaire, avec les syndicats et autres faitières de parents,
- Rencontre avec plusieurs départements de la ville de Genève,
- Participation à divers colloques,
- Accueil des membres lors des permanences hebdomadaires,
- Refonte complète du site internet du GAPP,
- Création et maintenance du profil Facebook du GAPP,
- Commande des étiquettes des effectifs de classes pour les membres,
- Commande de banderoles pour les membres,
- Recherche de fonds et participations aux frais des APE lors de leurs semaines à thèmes,
- Participation à la consultation sur l'accueil continu,
- Participation à la consultation sur la directive DYS,
- Participation au groupe de travail pour la mise en place d'une cérémonie pour les 8P en ville de Genève,
- Rencontres avec le GIAP



Avec l'arrivée d'un nouveau Conseil d'Etat, de nombreuses commissions ont été suspendues ou revues.

En conséquence, beaucoup de participations sont remises en question, tant pour le GAPP que pour le Pédibus.

Le comité a exprimé son mécontentement au DIP. L'absence de concertation étant vraiment problématique.

D'autres partenaires sont dans la même situation et ont aussi signalé des difficultés rencontrées suite à ce manque de concertation.

Commissions supprimées:

Conférence de l'instruction publique: CIP

Conférence de l'enseignement primaire: CEP

Commission du Fonctionnement : CF

Commission cantonale d'éducation routière: CCER

Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (CCIJBEP)

Commission officielle, en relation avec la loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés.

Cette commission n'a pas été supprimée mais elle est appelée à fusionner avec la commission de soutien pour les élèves en difficulté.

La commission s'est toutefois réunie à 3 reprises en 2014.

Commission soutien scolaire pour les élèves en difficultés

Une commission s'est constituée en 2011 pour traiter de la question des élèves en difficulté d'apprentissages dans les trois ordres d'enseignement.

Cette commission est constituée des différents partenaires de chaque ordre d'enseignement. Les parents du primaire y sont représentés par Anne Thorel Ruegsegger.

Elle ne s'est pas réunie en 2014 et est appelée à fusionner avec la CCIJBEP.

Commissions



Rencontres avec la magistrature

Les rencontres avec le-la magistrat-e en charge du DIP ont continué à avoir lieu. Elles ont lieu à deux ou trois reprises dans l'année.

Elles permettent au comité du GAPP d'aborder des sujets directement avec la magistrature en charge du DIP.

Des membres des directions générales et des services concernés y participent aussi.

Séances bilatérales

Les séances bilatérales permettent au comité du GAPP de rencontrer la direction générale de l'enseignement obligatoire.

Ce sont des moments d'échange très importants. Ils permettent d'ajuster les informations transmises aux membres du GAPP et parfois de dénouer des situations difficiles.

Ces séances ont lieu trois à quatre fois par an.

FAPERT



La Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse romande et du Tessin a été créée en 1972. Elle regroupe huit associations cantonales de parents francophones, soit plus de 15'000 membres individuels. Le Tessin n'a plus d'association cantonale.

Par des rencontres régulières et en participant activement à des groupes de travail, la FAPERT fait valoir l'avis des parents auprès des autorités politiques dans de nombreux domaines qui touchent à l'école : plan d'études, moyens d'enseignement, structures d'accueil parascolaire, etc. Elle permet ainsi de faire connaître les besoins des familles et de s'exprimer sur leurs attentes en matière de scolarité et de formation.

La FAPERT consulte et informe aussi sur les dossiers actuels : les langues et le plurilinguisme, l'évaluation, la relation entre parents et enseignants, les conseils d'établissements, la formation des enseignants et l'harmonisation du système scolaire.

Cette année, le GAPP n'a participé qu'occasionnellement aux séances de la FAPERT.

Pédibus



Créée en 2002 au sein du GAPP, la coordination Pédibus-Genève soutient, conseille les Pédibus et stimule la création de nouvelles lignes. Elle contribue à inscrire cette démarche dans la continuité. Elle constitue un partenaire privilégié des parents d'élèves, des associations de parents, des autorités communales, de la Ville et du Canton en matière de sécurité du chemin de l'école.

Pour que les Pédibus ne restent pas isolés, temporaires ou dépendants de la disponibilité de quelques-uns, il est important de les inscrire dans un cadre permanent. C'est la mission de la coordination qui est chargée de la promotion du Pédibus dans tout le canton.

Principes et acteurs



Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école. Les parents y inscrivent leur enfant et se relaient pour en assurer la conduite, à tour de rôle.

Les parents utilisateurs en déterminent le tracé, les arrêts, les horaires et le règlement, avec notre aide et nos conseils. **Le succès de la mise en place d'un Pédibus réside donc avant tout dans l'engagement des parents.**

Coordination en 2014



Après une année 2013 moins dynamique pour les Pédibus, la coordination a misé sur une plus grande présence auprès des parents par des visites auprès des APE et par une communication large et construite tout au long de l'année. Ainsi on a pu voir un diaporama dans les bus et trams genevois, et on a distribué dans le même temps des flyers dans les établissements scolaires, les institutions de la petite enfance du canton et les APE. Des affichettes A3 ont été adressées à tous les établissements.

Par ailleurs la campagne de rentrée scolaire a été revue et couplée à une refonte partielle du site internet.

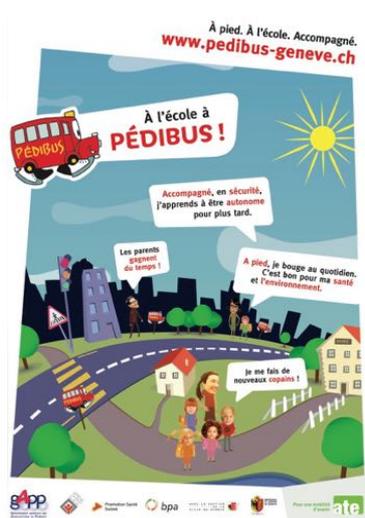
Ce plan d'action semble avoir porté ses fruits puisque l'année 2014 a vu une reprise importante de l'activité Pédibus.

La coordination du Pédibus Genève est membre de la coordination romande des Pédibus gérée par l'ATE.

Des collaborations existent aussi avec le service des écoles de la Ville de Genève et avec le Département des transports et de l'agriculture. Ces liens ont été renforcés en 2014.

Une séance de cinéma, organisée en collaboration avec le bureau conseil de l'ATE, a été offerte aux parents et aux enfants pour visionner le film « sur le chemin de l'école », primé au Césars.

150 personnes ont participé à ce moment convivial qui a permis à tous de constater que le chemin de l'école est important quel que soit les pays. Il faut parfois beaucoup de courage et de persévérance pour aller à l'école...



Développement dans le canton



A la fin de l'année 2014, 17 Pédibus sont actifs et 20 en pause, 4 nouvelles lignes se sont ouvertes à :

- Le Corbusier-Ligne Florence
- Cayla-Cayla
- Petit-Lancy - Daniel Ihly
- Vernier-Vidollets

Ces Pédibus rassemblent plus de 60 parents et 100 enfants.

Après une diminution du nombre de ligne en 2012 et 2013, une reprise de l'activité semble se dessiner.

Le manque de temps et l'insécurité ressentie par certains parents expliquent en partie ce repli.

La coordination travaille à des solutions pour permettre de remettre les parents en route sur les chemins d'école.

Site Internet



En 2014, la fréquentation du site a été de **plus de 3'500 visites**, près de 300 visites par mois, 9'284 pages ont été consultées et 25 sites internet référencent celui du Pédibus. **73% des visiteurs étaient nouveaux** (n'avaient jamais consulté le site auparavant).

Le nombre de visites reste tout à fait satisfaisant pour un site tel que celui du Pédibus. Une refonte partielle a été entreprise en 2014 afin de dynamiser le site et lui redonner un nouveau souffle.

La campagne de rentrée couplée à une nouvelle page du site a permis de nouvelles visites.

Journée à pied à l'école



Les Pédibus genevois ont célébré la journée internationale à pied à l'école qui a eu lieu le 19 septembre. Ce moment festif est l'occasion de lancement de lignes Pédibus et permet aussi de montrer certains noeuds du trafic aux autorités qui y prennent part. Mais **la journée internationale est aussi une fête** qui permet aux enfants de profiter du chemin de l'école...

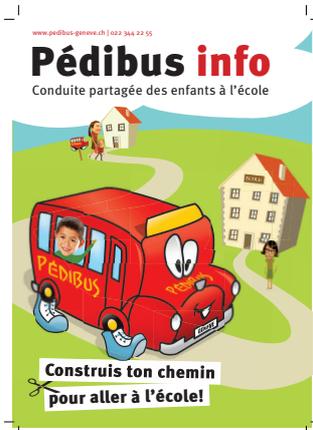
De nombreux pédibus ont célébré cette journée en montrant leur fierté d'aller à l'école à pied.

Plusieurs Conseillères administratives et Conseillers administratifs étaient également de la fête et ont conduit les Pédibus en Ville de Genève. Dans certaines communes, des élus se sont également joints à ces cortèges colorés.

Pédibus



Campagnes de promotion



Depuis plusieurs années un dépliant intitulé « je commence l'école à Pédibus » est distribué lors des inscriptions des enfants à l'école primaire. Il est aussi diffusé dans les institutions de la petite enfance du canton et aux parents d'élèves. Il promeut les Pédibus comme moyen sain et sûr pour aller à l'école.

Plus de **15'000 élèves des degrés élémentaires** des écoles du canton de Genève ont reçu une carte de format A5, invitant à créer une ligne. Cette carte est conçue à l'intention des parents. Cette action a été organisée avec l'accord du Département de l'instruction publique, pour la distribution dans les écoles.

Cette année un concept un peu différent a été élaboré, il s'agissait de faire agir les enfants qui recevaient la carte en les invitant à réaliser un bricolage, puis à le photographier et à l'ajouter sur le site internet du Pédibus Genève. Sur le site internet, une cartographie des établissements scolaires est proposée, qui permet aux enfants de se situer par rapport au chemin d'école. Cette action a aussi été saluée par des enseignants qui ont profité de nos supports pour travailler l'espace géographique en classe.

La campagne de diffusion d'un petit diaporama dans les Transports publics genevois a été reprise en août 2014. Conçu comme un concentré du film qui figure sur le site internet, il donne une image positive du Pédibus en quelques secondes, plusieurs fois par jour.

Les parents qui souhaitent plus d'informations sont aussi toujours dirigés vers notre **site internet**.

Une page Facebook a été créée par le bureau conseil ATE, Pédibus est connecté!

Les autorités partenaires



POST TENEBRAS LUX



La **Ville et le Canton de Genève subventionnent la coordination Pédibus-Genève**, permettant de financer le travail de coordination, les campagnes d'information et la mise à disposition du matériel nécessaire aux Pédibus.

Le Pédibus fait partie du **Plan cantonal de prévention et promotion de la Santé** et bénéficie de son soutien depuis 2009.

L'engagement des collectivités publiques en faveur du Pédibus est indispensable et constitue une **marque de reconnaissance** pour tous les parents engagés dans les Pédibus.

Pédibus



Réunions / partenariats



La **coordination Pédibus Genève a pris part aux séances de la coordination romande des Pédibus (ATE)**, occasion de mettre en place des **stratégies de communication et de valoriser la production** de documents.

La coordination est présente lors des assemblées de délégués du GAPP ce qui permet un lien direct avec les associations de parents d'élèves. Ces séances ont lieu 5 fois par an.

Les liens avec le service des écoles de la Ville de Genève ont été renforcés cette année par des réunions et un échange régulier d'informations.

Commission cantonale d'éducation routière (CCER)



La commission n'a plus eu lieu depuis 2013. Elle sera vraisemblablement supprimée à l'issue de la refonte de la loi sur les commissions officielles en cours d'étude au parlement.

Conseil des déplacements (CODEP)



La composition du Conseil des déplacements (CODEP) a été revue suite à l'arrivée du nouveau conseiller d'Etat, M. Barthassat, et le mandat du GAPP/Pédibus n'a pas été reconduit.

Des séances bilatérales ont été proposées à la coordination Pédibus avec le département des transports (DETA) pour garder le lien.

Une rencontre avec le conseiller d'Etat a eu lieu et des séances sont possibles sur demande du Pédibus.

La coordination Pédibus salue les efforts entrepris par le DETA pour maintenir les liens pré-existants et favoriser le dialogue avec les partenaires.

Comptes 2014



	2014	2013
PRODUITS	174'577.54	180'076.06
Produits APE	25'785.00	25'008.00
Cotisations APE	25'785.00	25'008.00
Bulletins suppl. APE	0.00	0.00
Produits bulletin GAPP	0.00	0.00
Bulletins abos privés	0.00	0.00
Publicité bulletin	0.00	0.00
Produits ventes	0.00	0.00
Vente banderoles (panneaux)	0.00	0.00
Subventions ordinaires	113'095.00	113'735.05
Subvention DIP GAPP	39'204.00	39'204.00
Subvention DIM /DETA Pédibus	30'000.00	30'000.00
Restitution subvention DIM / DETA Pédibus	0.00	-1'985.95
Subvention non monétaire Ville Genève (loyer)	18'091.00	20'717.00
Subvention Ville Genève Pédibus	25'800.00	25'800.00
Subvention Ville Genève "Journée internationale"	0.00	0.00
Subvention Ville Carouge	0.00	0.00
ATE participation	0.00	0.00
Subventions et dons extraordinaires	30'518.79	31'609.36
Don Loterie Romande	1'546.50	10'273.20
Don Wilsdorf	11'544.45	0.00
Don Firmenich	2'427.84	2'072.16
Participation FAPECO	0.00	0.00
Subvention Plan cantonal Santé Prévention	15'000.00	15'000.00
Subvention BIE	0.00	2'500.00
ATE participation	0.00	1'764.00
Subventions et dons divers	0.00	0.00
Autres produits	5'178.75	9'723.65
Dons	0.00	0.00
Jetons de présences	13.00	2'684.50
Produits divers	143.15	19.25
Produits financiers	22.60	19.90
Dissolution fonds Wilsdorf	0.00	0.00
Dissolution provisions	5'000.00	7'000.00
CHARGES	173'550.10	180'942.42
PERSONNEL & MANDATAIRES	88'259.00	87'171.35
Salaires bruts	72'492.00	72'492.00
Charges sociales	12'067.00	11'069.35
Indemnités	2'000.00	2'000.00
Honoraires (comptabilité, etc.)	1'400.00	1'400.00
Formation continue	300.00	210.00
DEPENSES LOCAUX	18'491.00	21'230.65
Loyer + charges + SIG	18'091.00	20'717.00
Location salles	400.00	500.00
Nettoyage et entretien bureau	0.00	13.65
BULLETIN, PUBLICATIONS ET MATERIEL	45'144.20	49'064.60
Graphiste	3'942.00	22'384.08
Intervenants (Peinture)	1'980.00	800.00
Illustrateur	0.00	0.00
Animations	600.00	1'575.00
Photographes	793.80	1'458.80
Web master	17'401.23	0.00
Traducteur	0.00	0.00
Impression	7'575.76	12'927.56
Fabrication banderoles (panneaux)	115.56	115.56
Enregistrement	0.00	0.00
Réalisation	0.00	0.00
Pressage CD et DVd	0.00	0.00
Diffusion et pose	5'822.50	1'997.70
Spot promotionnel	0.00	0.00
Droits auteurs	0.00	0.00
APE frais semaines à thèmes	2'183.50	3'053.20
Participation Pédibus coordination ATE	4'500.00	4'500.00
Petit matériel	229.85	252.70
Autres frais	0.00	0.00
ADMINISTRATION	13'434.00	15'200.62
Fournitures et petit matériel de bureau	1'578.80	346.85
Photocopieuse	6'220.85	6'068.13
Abonnements, cotisations (y.c. FAPERT), livres	1'825.30	1'423.80
Télécommunications	1'125.65	1'241.20
Site Internet	406.00	3'652.24
Frais postaux	1'642.50	1'542.10
Charges financières	17.50	23.90
Frais informatique	149.00	384.00
Assurances commerciales	468.40	468.40
Autres charges administratives	0.00	50.00
AUTRES CHARGES	2'721.90	3'275.20
Frais associatifs	1'398.75	2'246.90
Frais de représentation et publicité	381.90	475.80
Frais divers, pertes et charges exceptionnelles	941.25	552.50
AMORTISSEMENTS	0.00	0.00
PROVISIONS	5'500.00	5'000.00
Résultat	1'027.44	-866.36

Rapport des vérificateurs aux comptes



Les comptes du GAPP ont été vérifiés le 2 mars 2015 par les vérificateurs élus par l'assemblée générale 2013, Mmes Suzan Pasin et Maya Schibler. La coordinatrice et le comptable du GAPP étaient présents.

A l'assemblée générale
des membres de l'association

GAPP

1203 Genève

Genève, le 02 mars 2015

Concerne : vérification des comptes 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat de vérificatrices des comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons vérifié les comptes annuels de votre association, arrêtés au

31 décembre 2014

d'où il ressort un bénéfice de

CHF 1027.54

Nous avons constaté que le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité régulièrement tenue et qu'ils sont établis conformément aux dispositions légales et statutaires.

Les différents actifs de votre Association ont été justifiés.

Sur la base des résultats de nos contrôles, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Maya Schibler

Suzan PASIN

Le journal annuel du GAPP qui a rencontré un beau succès est à nouveau en cours de parution et sera distribué à l'ensemble des familles ayant un enfant en primaire.

La participation à des comités d'APE membres du GAPP continuera et apportera des informations précieuses pour le comité et les coordinations GAPP et Pédibus.

La diffusion d'informations via la newsletter, le site internet et Facebook, permettra d'être plus présent dans l'espace public.

- ➔ **Liens GAPP/APE:** soutenir les APE encore davantage dans leurs préoccupations, améliorer l'information auprès des comités et des parents membres. La coordination devra promouvoir encore plus les outils d'informations que sont les journaux d'APE et les services mis à disposition des APE. Les APE ont besoin d'un soutien constant pour faire face à l'érosion des vocations bénévoles constatée partout par le milieu associatif.
- ➔ **Journal du GAPP:** la nouvelle formule du journal, GAPP Info, à destination de toutes les familles est en production pour la deuxième fois. Il sera à nouveau distribué aux familles par l'intermédiaire de la fourre des élèves.
- ➔ **Pédibus:** soutenir et aider la création de lignes, participer à la coordination romande. Informer les parents au sortir des crèches et dès l'inscription à l'école. Maintenir le site internet et resserrer les liens avec les communes et les conseils d'établissements (CoEt). Répondre aux soucis exprimés par les parents d'élèves et contribuer à mieux anticiper le développement piétonnier dans les quartiers qui se forment ou se transforment.
- ➔ **Plaquette GAPP traduite:** continuer à diffuser la plaquette de présentation du GAPP et des APE en français et dans d'autres langues.
- ➔ **Diversité culturelle:** comprendre et promouvoir l'apport de la diversité au sein de l'école. Participer à la mise en place de diverses activités ou organisations institutionnelles (semaines à thèmes) avec des partenaires. Participer à la coordination Suisse des Ethnopolys et en promouvoir l'organisation dans le canton de Genève.
- ➔ **Ecole inclusive:** poursuivre la collaboration avec les associations «expertes» dans les problématiques concernées, relayer les demandes et difficultés des familles auprès des instances concernées, suivre de près les développements de ce dossier et communiquer avec les familles. Suivre la mise en place par le DIP et veiller à ce qu'une information et un soutien suffisant soient proposés aux familles.
- ➔ **Accueil continu / GIAP:** continuer à suivre le processus d'élaboration du règlement d'application de la loi sur l'accueil continu. Informer les parents à ce sujet. Suivre de près les modifications prévues par le GIAP et s'assurer que les prestations sont en relation avec les besoins des familles.
- ➔ **Enseignement primaire:** au travers des différentes rencontres suivre l'évolution de l'enseignement primaire, notamment, les conseils d'établissements, les organisations de rentrée scolaire, l'évaluation des élèves, le passage au CO et le maintien de la fonction de directeur d'établissement primaire.
- ➔ **PER-Harmos:** Continuer à suivre l'application du PER et les mesures liées au concordat Harmos.
- ➔ **Cycle d'orientation et modifications de la carte scolaire:** suivi de la nouvelle organisation du CO et des décisions prises quant à la modification de la carte scolaire. Collaborer avec la FAPECO et les parents concernés.
- ➔ **REP:** continuer à suivre l'évolution du dispositif REP dans le canton.
- ➔ **Tournée de café de parents:** poursuivre la collaboration avec l'Ecole des Parents, pour l'organisation des cafés de parents sur le thème des enfants et des écrans, des nouvelles technologies et de l'éducation. Envisager d'étendre cette prestation par des autres sujets comme la phobie scolaire ou le harcèlement à l'école.
- ➔ **Rapprochement avec la FAPECO:** poursuivre les relations établies en 2014 en vue d'un rapprochement et d'une éventuelle fusion pour une faitière des APE de l'enseignement obligatoire.

Budget 2015



Le budget 2015 s'inscrit dans la durée la nouvelle organisation du GAPP est équilibré et permet la réalisation de divers projets.



BUDGET 2015

PRODUITS	164'200.00
PRODUITS APE	25'000.00
Cotisations APE	25'000.00
Bulletins suppl. APE	-
PRODUITS APE	-
Bulletins abos privés	-
Publicité bulletin	-
PRODUITS VENTES PANNEAUX	-
Vente panneaux	-
SUBVENTIONS ORDINAIRES	113'095.00
Subvention DIP	39'204.00
Subvention DIM	30'000.00
Subvention non monétaire Ville Genève (loyer)	18'091.00
Subvention Ville Genève	25'800.00
Subvention Ville Genève "Journée internationale"	-
ATE participation	-
SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES	25'580.00
Don Loterie Romande	8'380.00
Participation FAPECO	-
Subvention DES "Marchez et Mangez" 2014	15'000.00
Subventions et dons divers	2'200.00
AUTRES PRODUITS	525.00
Dons	-
Jetons de présences	-
Produits divers	500.00
Produits financiers	25.00
Dissolution fonds Wilsdorf	-
Dissolution provisions	-
CHARGES	164'314.40
PERSONNEL & MANDATAIRES	88'603.40
Salaires bruts coordination	52'120.00
Salaires bruts secrétariat	21'900.00
Charges sociales	12'583.40
Indemnités	-
Honoraires administratifs	1'500.00
Honoraires divers	500.00
Formation continue	-
DEPENSES LOCAUX	18'591.00
Loyer + charges + SIG	18'091.00
Location salles	500.00
Nettoyage et entretien bureau	-
BULLETIN, PUBLICATIONS, MATERIEL	35'000.00
Graphiste	2'100.00
Intervenants	1'520.00
Animations	9'380.00
Photographe	1'000.00
Impression	13'500.00
Diffusion et pose	1'300.00
Participation Pédibus coord.rde ATE	4'500.00
Petit matériel	1'200.00
Autres frais	500.00
ADMINISTRATION	15'170.00
Fournitures et petit matériel de bureau	700.00
Photocopieuse	5'000.00
Abonnements, cotisations, livres	1'550.00
Télécommunications	1'200.00
Site Internet	3'720.00
Frais postaux	2'100.00
Charges financières	50.00
Frais informatique	250.00
Assurances commerciales	500.00
Autres charges administratives	100.00
ASSOCIATION	1'600.00
Frais comité et commissions	700.00
Frais AD	400.00
Dons et cadeaux	500.00
Rétrocession jetons présence	-
FRAIS REPRESENTATION, PROMOTION	5'350.00
Publicité et annonces	4'300.00
Frais de représentation	-
Colloques et conférence	300.00
Frais de transport	250.00
Frais divers promotion	500.00
FRAIS DIVERS	-
Frais divers	-
Perte sur débiteurs	-
Charges exceptionnelles	-
AMORTISSEMENTS	-
Amortissements mobilier et équipement	-
Amortissement informatique	-
Amortissement véhicule	-
PROVISIONS	-
Provision ??	-
Provision ??	-
Provision ??	-
Résultat	-114.40

Remerciements



Toutes les activités présentées dans ce rapport sont rendues possibles grâce à l'engagement des membres du comité, des membres délégué-es du GAPP et des parents d'élèves en général, des parents qui conduisent des lignes de Pédibus tout au long de l'année.

Différents partenaires nous soutiennent par leurs apports financier, informatif et théorique.

Un grand merci à tous les parents et enseignants qui s'engagent au quotidien auprès des enfants. Sans eux, le climat de confiance et l'amélioration du lien famille-école ne seraient pas possible.

La liste qui suit n'est probablement pas complète et nous présentons nos excuses à ceux qui se sentiraient oubliés.

Le Département de l'instruction publique

Mme Anne Emery Torracinta, Conseillère d'Etat

La Direction générale de l'enseignement primaire devenue depuis Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Le Département de l'Intérieur et de la mobilité

M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat

Le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, Ville de Genève

Mme Esther Alder, Conseillère Administrative

Le Service des écoles de la Ville de Genève

Le Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé, Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé et Promotion Santé Suisse

La Fédération des associations de parents du cycle d'orientation, FAPECO

La Fédération des associations de parents du post-obligatoire, FAPPO

La Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin, FAPERT

L'Ecole des parents

Le bureau conseil de l'Association Transport et environnement Genève, ATE

L'Agence Etienne&Etienne

La Société pédagogique genevoise, SPG

L'Association genevoise des directeurs de l'enseignement primaire, AGDEP

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, GIAP

La Brigade d'éducation et de prévention, BEP

Le Service de la recherche en éducation, SRED

L'Office médico-pédagogique, OMP

La Loterie Romande

La Fondation Willsdorf

La Famille Firmenich

M. Cleto, responsable du bâtiment scolaire de Saint-Jean

Les EPI et l'Orangerie, entreprises sociales.

Comité 2014



Le comité du GAPP est actuellement composé de 5 personnes issues d'une des 60 associations de parents membres du GAPP et élues à l'Assemblée générale.

Toutes sont bénévoles et s'engagent sans compter au service des APE et de l'école publique genevoise.

Les séances du comité sont ouvertes aux membres du GAPP qui désirent y participer.

Présidente

Sandra Capeder

Vice-Présidente

Geneviève Rosset

Trésorière

Romaine Michellod

Membres

Corinne Cornaglia

Isabel Neves

Coordination et secrétariat

Anne Thorel Ruegsegger

Corinne Pellet



Membres 2014



Le GAPP connaît une période stable au niveau de ses membres.

Sur un total de 79 APE constituées et connues dans le canton de Genève, 60 sont membres du GAPP. Quelques APE se sont mises en veilleuse, faute de membres pour leur comité.

Chaque APE qui le désire peut devenir membre.

Le GAPP soutient ses membres pour diverses démarches ou projets.

Aïre	Jonction
Appertoux (Perly-Certoux)	Le Corbusier
Anières	Liotard
Avanchets	Lully Sézenove
Avully	Meyrin-Cointrin
Balexert	Moca (Caroline-Morgine)
Bardonnex	Onex-Parc
Bellevue	Onex-Village
Bernex	Pâquis
Cayla	Pervenches-Montfalcon
Céligny	Petit-Lancy
Centre-Ville	Petit-Saconnex De Budé-Les Crêts
Champel-Malagnou (en veille)	Plainpalais (en veille)
Charmilles-Charles-Giron	Plan-les-Ouates
Châtelaine	Saint-Jean
Chêne-Bougeries	Satigny
Chêne-Bourg	Serves-Sapay
Collex-Bossy	Seujet-Necker
Collonge-Bellerives, Vézenaz	Tambourine-Vigne Rouge
Cologny	Thônex
Confignon	Tivoli
Corsier	Trembley/Vidollet
Cropettes-Beaulieu	31 décembre
Europe	Troinex
Geisendorf (en veille)	UCE-Bossons Onex
Genêts	Vandoeuvres
Grand-Lancy	Vernier-Village (en veille)
Grand-Saconnex	Versoix
Grottes	Veyrier-Pinchat
Gy-Presinge	Vieusseux-Franchises
Hermance	
Jacques-Dalphin	